



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15/04/2024

Référence
2024DEL26

Objet
Décisions prises dans le cadre des délégations au maire

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	12	13

Date de la convocation
10/04/2024

Date d'affichage
10/04/2024

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication du 17/04/2024

L'an 2024, le 15 Avril à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusée ayant donné procuration : Mme AUBERT Brigitte à M. LARUE Olivier
Excusées : Mmes : LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. FORGEARD Cédric

Objet : Décisions prises dans le cadre des délégations au maire

NATURE	TIERS	OBJET	MONTANT
DIA	-	AB93 passage du puits	Annulation
DIA	-	ZV155 13 route de l'Argance	-
DIA	-	ZM78 14 rue des Noisetiers	-
DIA	-	ZH130 Les Glycines	-
Devis	ETOILES	19 rue Nationale Etude garage espace accueil/stock	1 337 €
Devis	ETOILES	15 rue Nationale Etude local pro + appartement	1 092 €
Devis	BIZIERE	Stade municipal Planches pour bardage buvette	247 €
Devis	MEFRAN	Stade municipal Tubes pour terrain multisports	1 916 €
Devis	MG	14 rue Nationale Cylindre porte entrée étage	223 €
Devis	DESMARES	Réseau chaleur Diagnostic amiante	2 772 €
Devis	FROID EXPRESS	Foyer rural Lave-vaisselle	3 562 €
Devis	PIERRES GALETS	Arrachage souches place des Tilleuls, parking garage	780 €
Devis	BRICO	place des Tilleuls Bordures	238 €

Le maire informe le conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations. Le conseil municipal prend acte.

Pour copie conforme,
En mairie, le 17/04/2024
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. FORGEARD Cédric



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15/04/2024

Référence
2024DEL27

Objet
Protection sociale complémentaire

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	12	13

Date de la convocation
10/04/2024

Date d'affichage
10/04/2024

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication du 17/04/2024

L'an 2024, le 15 Avril à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusée ayant donné procuration : Mme AUBERT Brigitte à M. LARUE Olivier
Excusées : Mmes : LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. FORGEARD Cédric

Objet : Protection sociale complémentaire
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L827-1 et suivants,
Vu le décret 2011-1474 du 08/11/2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents et les 4 arrêtés d'application du 08/11/2011,
Vu le décret 2022-581 du 20/04/2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,
Vu l'avis du Comité Social Territorial du 28/03/2024,
Considérant que les employeurs publics territoriaux contribuent au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent. Ces garanties ont pour objet de couvrir :

- le risque prévoyance : incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou de décès,
- le risque santé : frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de participer à compter du 1er mai 2024, dans le cadre de la procédure dite de labellisation :

- à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par les agents, et ainsi verser une participation mensuelle, pour un agent à temps complet, d'un montant brut de 15€.
- à la couverture de santé souscrite de manière individuelle et facultative par les agents, et ainsi verser une participation mensuelle, pour un agent à temps complet, d'un montant brut de 15€.

Pour copie conforme,
En mairie, le 17/04/2024
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. FORGEARD Cédric



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15/04/2024

Référence
2024DEL28

Objet
Tarifs du Cimetière

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	12	10

Date de la convocation
10/04/2024

Date d'affichage
10/04/2024

Vote
A la majorité Pour : 8 Contre : 2 Abstention : 3

L'an 2024, le 15 Avril à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusée ayant donné procuration : Mme AUBERT Brigitte à M. LARUE Olivier
Excusées : Mmes : LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. FORGEARD Cédric

Objet : Tarifs du Cimetière

Vu le projet présenté en commission environnement,
Considérant que les tarifs n'ont pas évolué depuis 2009,
Considérant les dépenses liées au cimetière (exhumation, reprise, ossuaire, affichage, etc.)
Le maire propose au conseil municipal de nouveaux tarifs pour le cimetière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité atteinte, des tarifs suivants avec une entrée en vigueur au 1er juillet 2024 :

- Concession terrain pour 30 ans : 1 000 €
- Concession terrain pour 15 ans : 400 €
- Concession case de columbarium pour 15 ans : 600 €

Pour copie conforme,
En mairie, le 17/04/2024
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. FORGEARD Cédric



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15/04/2024

Référence
2024DEL29

Objet
Demande de subvention produit des amendes de police

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	12	13

Date de la convocation
10/04/2024

Date d'affichage
10/04/2024

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication du 17/04/2024

L'an 2024, le 15 Avril à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusée ayant donné procuration : Mme AUBERT Brigitte à M. LARUE Olivier
Excusées : Mmes : LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure
Est nommé(e) secrétaire de séance : M. FORGEARD Cédric

Objet : Demande de subvention produit des amendes de police

La mairie de Crosnières a réhabilité une ancienne forge en un commerce de proximité : épicerie-bistrot, ouverte 6 jours par semaine. Ce commerce est situé sur l'axe principal à savoir le Route Départementale (RD) 306 (rue Nationale), qui voit un trafic de plus de 8 000 véhicules par jour. Pour cela, une étude de faisabilité a été conduite par le cabinet INGERIF sur la sécurisation des piétons fréquentant ce nouveau commerce. La Communauté de Communes du Pays Fléchois, sous sa compétence, a réalisé partiellement les travaux relatifs au passage piétonnier : abaissement de trottoirs, passage sous la chaussée de gaines pour les alimentations électriques, signalisation au sol. Restent à réaliser la pose des bandes podotactiles, les signaux verticaux lumineux pour les piétons de chaque côté du passage piétonnier, l'alimentation électrique des signaux et leur raccordement au boîtier général des feux tricolores. Ces travaux n'ont pas été réalisés par notre EPCI (compétence voirie « partielle » reprise par la commune).

Le maire propose donc au conseil municipal de solliciter une aide au titre du produit des amendes de police pour terminer le projet d'aménagement et de sécurisation du passage piéton rue Nationale (RD306) avec l'amélioration de la signalétique du parking voisin.

Financier	Montant
Département	1 518 €
Autofinancement	6 072 €
TVA	1 518 €
TOTAL	9 108 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'autoriser le maire, ou son représentant, à déposer une demande de subvention au Département de la Sarthe à hauteur de 20% des dépenses HT du projet de sécurité routière sur la Route Départementale 306 dans le bourg de la Commune (rue Nationale) selon le plan de financement ci-dessus.

Pour copie conforme,
En mairie, le 17/04/2024
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. FORGEARD Cédric



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15/04/2024

Référence
2024DEL30

Objet
Recrutement d'un agent technique

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	12	13

Date de la convocation
10/04/2024

Date d'affichage
10/04/2024

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication du 17/04/2024

L'an 2024, le 15 Avril à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusée ayant donné procuration : Mme AUBERT Brigitte à M. LARUE Olivier
Excusées : Mmes : LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. FORGEARD Cédric

Objet : Recrutement d'un agent technique
Afin de répondre aux nécessités du service technique pour la gestion des espaces publics, espaces verts et fleurissement, le maire propose au conseil municipal de créer un emploi temporaire à temps complet d'agent technique en charge des espaces verts relevant de la catégorie C à compter du 2 mai 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'autoriser le maire à recruter un agent technique, à temps complet, pour une durée déterminée de 2 mois renouvelable.

Pour copie conforme,
En mairie, le 17/04/2024
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. FORGEARD Cédric



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15/04/2024

Référence
2024DEL31

Objet
Projet réseau de chaleur Déclaration d'urbanisme et choix du bureau de contrôle et SPS

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	12	13

Date de la convocation
10/04/2024

Date d'affichage
10/04/2024

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture du MANS
et publication du 17/04/2024

L'an 2024, le 15 Avril à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusée ayant donné procuration : Mme AUBERT Brigitte à M. LARUE Olivier
Excusées : Mmes : LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. FORGEARD Cédric

Objet : Projet réseau de chaleur Déclaration d'urbanisme et choix du bureau de contrôle et SPS

Vu l'avis de la commission travaux, le maire propose au conseil municipal de choisir le bureau de contrôle et Sécurité et Protection de la Santé pour le projet Réseau chaleur dont le marché public est publié. Il propose également de l'autoriser à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'autoriser le maire à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour ce projet et choisit PIERRE SPS pour 960 € HT et QUALICONSULT pour 2 062 € HT respectivement pour les missions SPS et Bureau de contrôle du projet Réseau chaleur.

Pour copie conforme,
En mairie, le 17/04/2024
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. FORGEARD Cédric



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15/04/2024

Référence
2024DEL32

Objet
Projet station d'épuration Déclaration d'urbanisme

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	12	13

Date de la convocation
10/04/2024

Date d'affichage
10/04/2024

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2024, le 15 Avril à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusée ayant donné procuration : Mme AUBERT Brigitte à M. LARUE Olivier
Excusées : Mmes : LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. FORGEARD Cédric

Objet : Projet station d'épuration Déclaration d'urbanisme
Le maire propose au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'autoriser le maire à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour le projet de la station d'épuration.

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture du MANS
et publication du 17/04/2024

Pour copie conforme,
En mairie, le 17/04/2024
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. FORGEARD Cédric



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15/04/2024

Référence
2024DEL33

Objet
Projet salle Béchelot Déclaration d'urbanisme

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	12	13

Date de la convocation
10/04/2024

Date d'affichage
10/04/2024

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2024, le 15 Avril à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusée ayant donné procuration : Mme AUBERT Brigitte à M. LARUE Olivier
Excusées : Mmes : LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. FORGEARD Cédric

Objet : Projet salle Béchelot Déclaration d'urbanisme
Le maire propose au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour le projet salle Béchelot.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'autoriser le maire à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour le projet salle Béchelot et de retenir l'entreprise BODEREAU pour les travaux de bardage pour 10 201,92 € TTC.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication du 17/04/2024

Pour copie conforme,
En mairie, le 17/04/2024
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. FORGEARD Cédric



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 15/04/2024

Référence
2024DEL34

Objet
Projet garage passage des jardins Déclaration d'urbanisme

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	12	13

Date de la convocation
10/04/2024

Date d'affichage
10/04/2024

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication du 17/04/2024

L'an 2024, le 15 Avril à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusée ayant donné procuration : Mme AUBERT Brigitte à M. LARUE Olivier
Excusées : Mmes : LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure

Est nommé(e) secrétaire de séance : M. FORGEARD Cédric

Objet : Projet garage passage des jardins Déclaration d'urbanisme
Le maire propose au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour le projet garage passage des jardins.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'autoriser le maire à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme. Les samedis 25 mai et 1er juin sont fixés pour permettre aux bénévoles des associations de la commune de réaliser les travaux.

Pour copie conforme,
En mairie, le 17/04/2024
Le maire
Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance
M. FORGEARD Cédric